

LE CAILLEU

n° 25 • AVRIL-JUIN 2014

Dates à retenir

Dimanche 6 avril: concert annuel de la Sittelle en l'église d'Arçon à 17h30 avec la participation de la chorale de Sainte-Croix.

Vendredi 11 avril: à 20h, salle des fêtes à La Longeville, remise des récompenses du concours «Arts visuels et poétiques» du comité Culturel du Canton de Montbenoît.

Mardi 22 avril: le Club de l'Amitié vous informe qu'il s'agira de la dernière après-midi «tarot» de la saison et vous informe par ailleurs que la sortie «grenouilles» du jeudi 27 mars a connu un franc succès avec une soixantaine de participants.

Samedi 3 et dimanche 4 mai: Saugeathlon

Attention: le dimanche, la course cycliste traversant Arçon, la circulation sera réglementée.

Jeu 8 mai: commémoration au monument aux morts d'Arçon à 11 heures, puis transport à Maisons-du-Bois pour la célébration du haut canton, à 11 heures 30.

Dimanche 11 mai: Randonnée VTT et pédestre (voir article ci-contre).

Vendredi 23 mai: repas de la fête des mères à 20h, inscriptions avant le 16 mai.

Samedi 14 juin: Fête de quartier, La Chau d'Arçon, au Clair Soleil comme les années passées.

Samedi 21 juin: Fête de la musique.

Samedi 28 juin: Fête du quartier «Général Marguet»

La vie de nos associations



■ Repas des classes 4 et 9

Une centaine de convives étaient présents à la salle des fêtes pour partager le repas préparé par le restaurant de Montbenoît «Le Sire de Joux», un moment de retrouvailles et d'échanges fort apprécié qui permet aux expatriés de renouer avec leur terre d'origine.

■ La Cailleuse communique

L'association Arçon VTT manque de bénévoles pour la préparation et le balisage des parcours VTT, c'est donc avec beaucoup de regret que, cette année, nous avons décidé de changer l'organisation de la Cailleuse.

Nous avons prévu une randonnée privée s'adressant principalement aux habitants d'Arçon. Celle-ci aura lieu le dimanche 11 mai, les départs se feront de la salle des fêtes, à partir de 9 h et des repas seront servis à la salle des fêtes, dès midi. Un parcours pédestre d'environ 12 km ; deux parcours VTT de 12 à 15 km et un grand parcours d'environ 30 km seront proposés. Ces parcours ne seront pas balisés, mais seront encadrés par des membres de l'association. Pour les renseignements et les inscriptions, vous pouvez contacter Véronique Ugolini au 03 81 46 71 38 ou Christophe Maugain au 03 81 69 95 35.

Les membres d'Arçon VTT veulent donner un nouveau souffle à l'association et lancent un appel à toutes les personnes désireuses de se lancer dans l'aventure. Alors, si vous êtes marcheurs, vététistes ou tout simplement bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre cette équipe soudée et dynamique qui organise régulièrement des activités diverses et variées pour tous les membres.

Contact: Christophe Maugain au 03 81 46 31 82 • mail: cailleusevtt@orange.fr • www.arconvtt.fr

■ Article du bouffon

Coucou, me revoilà. Profitant d'une belle journée, j'ai enfourché ma monture pour aller jusqu'à Gilley par le chemin du train, et dans mon périple, j'ai aperçu des gens de la Seigneurie qui coupaient des arbres pour entretenir la piste. Jusque-là, tout est très bien. Ce qui l'est moins, c'est qu'ils brûlaient les branches à trois endroits différents. «Tiens, me dis-je, a-t-on ou n'a-t-on pas le droit de brûler? Certainement que oui puisque ce sont des gens du pouvoir qui le font». Connaissant le sérieux de nos suzerains, ils n'oseraient tout de même pas dire: «Faites ce que je dis, mais non ce que je fais», à moins que leur fumée ne pollue point? Allez! Faut bien rire! Salut Cailleuses et Cailleux!

Guy, le bouffon

Dernière minute
Les rythmes scolaires

Les rythmes scolaires proposés par la mairie ont été acceptés par l'Éducation nationale, à savoir: **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Le samedi matin de 9 à 11 h.** Le transport scolaire sera pris en compte par le département le samedi matin. Sauf évolution, ce seront les horaires de la rentrée prochaine 2014-2015.

État civil

Mariage

Florent HENRIET et Solène RAMAGE, le 8 février à Arçon

Naissances

Sacha et Noé nés le 2 janvier à Besançon fils de Bruno et Christelle PETIT

Zima née le 9 janvier à Pontarlier, fille de Nicolas et Renate Henriet

Lola née le 27 janvier à Pontarlier, fille de Philippe Véron et Priscilla Mercier

Martin né le 14 février à Pontarlier, fils de Sylvain Droz-Bartholet et Marie Balossi

Nayana née le 10 mars à Pontarlier, fille de Jacques Warlet et Sandra Nicod

Décès

Thérèse Delacroix née Simon-Vermot le 4 mars à Arçon

Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

Le mot du maire

Chers concitoyens,
Je voudrais utiliser ce premier numéro du Cailleu 2014 pour remercier, au nom de chacun des membres du nouveau conseil municipal, l'ensemble de la population qui nous a élus pour cette nouvelle mandature.

Les élections ont montré une forte implication de tous les habitants de notre commune à la vie de notre village et nous devons nous en féliciter.

Quant à la nouvelle équipe, elle sera les élus de tous dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Alain GIRARDET

Résultats élections du 23 mars 2014

Inscrits: 638

Votants: 515 • 80,72%

Exprimés: 510 • 99,03%
(Majorité absolue: 255)

Sont élus:

CHAUVIN Emmanuel 453
BELOT Jacqueline 443
MARGUET Emmanuel 410
PUJOL Jean-Michel 402
ROGNON Gérard 400
JAVAUX Christophe 388
GIRARDET Alain 387
BILLON Grégory 387
PIRALLA Benoit 382
GAGELIN Valérie 373
HENRIET Frédéric 368
MAUGAIN Joël 368
ROLAND Eric 336
DELACROIX Nadine 311
HENRIET Fabien 289

Organisation de la municipalité

GIRARDET Alain: maire

PUJOL Jean-Michel: 1^{er} adjoint

BELOT Jacqueline: 2^e adjointe

ROGNON Gérard: 3^e adjoint



Conseil municipal

Infos utiles

Mairie d'Arçon

• Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
• Fermeture le mercredi après-midi.
Tél. / fax 03 81 46 27 21
marie.arcon@gmail.com

Déchetterie Maisons-du-Bois Lièvrement (horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre)
Lundi et mercredi: 16h - 19h
samedi: 9h - 12h

Pour le bien-être de tous

L'utilisation d'engins à moteur (bricolage, jardinage) est tolérée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, et le dimanche de 10h à 12h.

Urgences: 112

• Pompiers: 18 ou 112
• SAMU: 15 ou 112
• Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés: 3966
• Pharmacie de garde week-end et jours fériés: 3237 ou www.3237.fr
• Centre antipoison de Strasbourg: 03 88 37 37 37
• Gendarmerie: 17 (ou Pontarlier: 03 81 39 06 60)
• EDF sécurité: 0 810 333 025

Les nonagénaires du mois de mars

Une délégation du conseil municipal sortant, constituée du maire Bernard LAITHIER, de sa deuxième adjointe Claudine POUPON et de Florence DESGRANGE, s'est transportée à la Chau d'Arçon en ce mois de mars 2014 au domicile de deux Cailleuses pour fêter leurs 90 ans.

Un joli bouquet leur était offert et un gâteau partagé autour d'un verre de l'amitié, tandis que rendez-vous était pris pour fêter les 95 ans de nos deux alertes nonagénaires.

Le 22 mars 1924, chez Eva DELACROIX, épouse MAISIER, née le 21 mars 1924 à Arçon



Eva MAISIER accompagnée de ses filles Océane et Patrick et de sa belle-fille



Renée MAUGAIN entourée de neuf de ses enfants, à l'occasion de son 90ème anniversaire

Le 26 mars 1924, chez Renée HENRIET, épouse MAUGAIN, née le 25 mars 1924 à Arçon.

Au revoir

L'équipe de rédaction du Cailleu vous a accompagnés durant 6 ans. Elle espère que vous avez apprécié cette modeste parution autant que nous avons eu de plaisir à la rédiger. Aujourd'hui elle passe la main, assurée de son maintien, et souhaite à la nouvelle équipe bonne chance.

La rédaction du Cailleu

Arçon en fête : commémoration du bicentenaire de la mort du général, baron d'Empire, Jean Joseph MARGUET

Le 2 février dernier, le village d'Arçon commémorait le bicentenaire de la mort du général, baron d'Empire, Jean Joseph MARGUET, personnage emblématique du lieu.



Né le 13 janvier 1773 à Arçon, à l'âge de 19 ans, alors qu'il est recteur d'école dans le village voisin de Maisons-du-Bois, Jean Joseph MARGUET s'engage au 7^e bataillon du Doubs pour défendre les frontières de la république menacées à l'Est.

D'un milieu humble, fils de paysan, enfant de la Révolution, soldat de l'Empire, il va gravir un à un et patiemment les échelons militaires au gré de ses faits d'arme.

- Nommé **caporal** le 20 avril 1792, il va à l'armée du Rhin (1792-1793);
- **Sergent** le 25 avril 1793, il sert dans les armées du Nord (1793-1794) et de Sambre-et-Meuse (1794-1796);
- **Sergent-major** le 20/04/1797, puis nommé **sous-lieutenant** le 12 novembre 1798 par le général en chef Bonaparte en personne, il fait partie de l'armée d'Egypte (1797-1800);
- Nommé **lieutenant** le 27 avril 1801 par le général en chef MENOUE, lequel aura cette appréciation «*Connaît bien son état; tant en pratique qu'en théorie, très zélé à remplir son devoir; brave, instruit en comptabilité. Conduite irréprochable*», il est alors affecté à l'armée des Côtes de l'Océan (1801-1804);

- **Capitaine** le 3 mars 1804 affecté à la division SUCHET de la Grande Armée (de 1804 à 1808), il va effectuer les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne;
- **Chef de bataillon** le 6 septembre 1808, **Colonel en second** le 16/08/1811, **colonel** le 1^{er} novembre 1811, au sein de l'Armée d'Espagne (1808-1812);
- **Colonel major** le 23/07/1813 et fait baron d'Empire le 16 août 1813, **général de brigade** le 14/09/1813 où il intègre la prestigieuse garde impériale.

Jean Joseph MARGUET va trouver la mort au combat lors de la campagne de France, à La Rothière (Aube) le 1^{er} février 1814, où il sera atteint d'une balle prussienne en pleine tête.



Ce personnage hors du commun a été honoré avec éclat par son village natal. Tout a commencé par une messe célébrée à 10 heures 30 en l'église d'Arçon par l'abbé Bernard MONNIN. Après une brève manifestation au monument aux morts à la sortie de l'église, une collation était servie en la salle des fêtes. A 14 heures une cérémonie avait lieu devant la maison natale du récipiendaire à laquelle participaient les enfants de l'école sous la direction de Jean-François CHAMBELLAND, leur maître. Puis un défilé dans les rues du village, aux sons des tambours «des Gars de Joux» en uniforme de l'empire et de la musique locale «La Perce-Oreille», -constitué des anciens combattants du Haut Canton de Montbenoît et de leurs porte-drapeaux, du Souvenir Français, des personnalité locales, des enfants de l'école, des habitants en tenue d'époque et des spectateurs, le tout clos par des calèches acheminant quelques volontaires et deux cavalières du «Cheval d'Arçon»-, nous conduisait à nouveau devant le monument aux morts.

Après le mot d'accueil du maire, Bernard Laithier, et l'évocation des défunts de la commune morts durant la période 1792-1814, une

inscription sur le monument aux morts à la mémoire de Jean Joseph MARGUET était dévoilée «*Bicentenaire de la mort de Jean Joseph MARGUET, général baron d'Empire, le 2 février 2014*»; puis les tambours «des Gars de Joux» et la «Perce-Oreille» nous gratifiaient d'un récital des musiques de l'époque, suivi par une démonstration de quadrille par «les Gars de Joux en tenue». Le spectacle était clos par un lâcher de ballons effectué par les enfants de l'école d'Arçon.



Cette cérémonie, organisée sous l'égide du conseil municipal et la collaboration des associations locales, à une époque où les conditions climatiques peuvent être difficiles, avec la participation de la Gendarmerie Nationale et d'une délégation du 13^e régiment du génie du Valdahon, s'est déroulée sous les meilleurs auspices, par un temps momentanément clément qui a permis à de nombreux spectateurs venus de tout horizon de la suivre. La journée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la commune et une série de conférences qui ont été suivies par un public nombreux et attentif.

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la pleine réussite de cette manifestation, au



Souvenir Napoléonien, aux Anciens Combattants et au Comité culturel du canton de Montbenoît pour la fourniture des costumes.

Un DVD de cette journée a été réalisé pour mémoriser l'évènement à destination des absents du jour et des générations futures, nombre d'entre nous ne pouvant prétendre être présents lors de la commémoration du tricentenaire et apporter leur témoignage.

Si vous voulez vous procurer ce DVD, il faut le commander soit au secrétariat de la mairie, soit directement à son réalisateur, Bernard Laithier (coût 5€).

Bernard Laithier

